

Accompagnement des collectivités territoriales

Accompagner et aider les collectivités locales dans leurs projets variés d'aménagement, une mission que le CAUE des Hautes-Alpes assure avec application.

Le CAUE des Hautes-Alpes met en effet les nombreuses compétences de son équipe – architectes, urbanistes, chargés d'études – au service des collectivités locales, leur apportant ainsi une aide à la décision et au montage de leur projet.

Cette mission se traduit par la réalisation, à la demande des communes, d'études préalables sur les projets des collectivités locales – constructions, aménagements, réhabilitations...

Les exemples d'études réalisées en 2009 présentés dans ce bilan d'activité témoignent de la diversité des projets sur lesquels l'équipe du CAUE a été amenée à travailler cette année.

Commune d'Aspres-sur-Buëch

Etude préalable à l'aménagement de la rue des Jardins

La commune d'Aspres-sur-Buëch a décidé de créer un pôle de santé où vont s'installer deux médecins et une pharmacie. L'objectif de la commune est de rassembler ces professionnels de la santé en un même lieu qui garantirait un meilleur accueil des patients et des clients. Ce projet nécessite l'aménagement de la rue des Jardins.

La commune d'Aspres-sur-Buëch a missionné le CAUE des Hautes-Alpes pour mener une réflexion préalable à cet aménagement.

La première partie constitue un diagnostic de l'espace à aménager replaçant la rue des Jardins dans la commune et rappelant ses principales caractéristiques. Cette rue très fréquentée, constitue ainsi une sorte de « vitrine » du village à préserver et à mettre en valeur.

Les principales recommandations de cette étude sont les suivantes :

- La création d'un cheminement piéton d'une largeur minimale d'1,40 mètre libre de tout obstacle afin de faciliter les croisements.
- Une limitation de la vitesse automobile à 30 km/h accompagnée d'une signalétique adaptée.
- Pour l'organisation de l'aire de stationnement, l'étude précise les règles à respecter, en matière d'accessibilité et de dimensionnement.
- Déplacer les moloques situés en face du pôle médical et créer un espace paysager qui pourrait être agrémenté par la mise en place de bancs et d'une fontaine.



Enfin, un récapitulatif des travaux envisagés permet de proposer un estimatif sommaire pour les différents postes : revêtement de la chaussée, démolition et création, mobilier urbain, végétation et signalétique.

Simulation d'aménagement de la rue des Jardins

